

L'heure est à la décision pour les centres d'exposition suisses

Berne, le 20 mai 2020 – Dans une semaine, jour pour jour, le 27 mai 2020, le Conseil fédéral décidera de la procédure à adopter pour l'organisation des foires commerciales et des congrès spécialisés en Suisse. Cette décision aura une portée particulière. En effet, en l'absence de cette plate-forme de vente, d'information et d'innovation, de nombreux secteurs et PME ne pourront pas compenser, même partiellement, les pertes de chiffre d'affaires subies ces derniers mois et l'activité économique ne pourra pas repartir. Un retard dans les assouplissements aurait également de graves conséquences pour l'organisation des foires commerciales et des congrès spécialisés, car les pays frontaliers sont d'ores et déjà prêts pour les foires commerciales d'automne. Les villes sont également touchées du fait des manques à gagner dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme.

L'Allemagne donne l'exemple en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Saxe et Rhénanie-Palatinat : des congrès et des foires commerciales pourront de nouveau s'y tenir sous conditions, dès le mois de juin de cette année. C'est pourquoi les centres d'exposition suisses demandent également à être autorisés à organiser de nouveau des manifestations, en prenant les précautions nécessaires, à partir du 1^{er} août 2020.

Les **principaux arguments** des organisateurs de foires sont les suivants :

1. **Distinction** : les foires spécialisées et les congrès ne sont pas des lieux de divertissement anonymes. Les participants sont invités nominativement ou accrédités, leur nombre est précis et peut être limité, et les flux de personnes peuvent être planifiés de manière très exacte.
2. **Responsabilité en termes de santé publique** : les organisateurs l'ont toujours assumée vis-à-vis des clients et du public et continuent de l'assumer également pendant cette période inédite, puisqu'ils ont d'ores et déjà développé des concepts actualisés régulièrement pour l'organisation de manifestations en toute sécurité.
3. **Moteurs de l'économie** : les foires commerciales et les congrès stimulent l'activité économique et, en ces temps difficiles, montrent le chemin à suivre, à savoir se retrousser les manches et redémarrer.
4. **Statut de pays hôte de la Suisse** : il ne s'agit pas uniquement de le préserver, mais aussi de le positionner comme un atout phare pour l'après-crise, faute de quoi il nous faudra par la suite une quantité démesurée de ressources pour retrouver notre statut de premier plan. Un retard dans les assouplissements aurait de graves conséquences sur l'organisation des foires commerciales et des congrès spécialisés, mais également pour le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, ainsi que pour le secteur de la sous-traitance.

Il est donc extrêmement urgent que le secteur, fort de son attitude optimiste et proactive et des concepts constructifs et ambitieux qu'il a développés, reçoive du Conseil fédéral l'assurance de pouvoir planifier en conséquence.

Les foires commerciales offrent un terrain propice pour présenter des technologies et produits innovants, consolider les canaux de distribution existants et acquérir de nouveaux clients.

En tant que plates-formes commerciales, les foires spécialisées peuvent compenser au moins partiellement les pertes de chiffre d'affaires subies par les exposants ces derniers mois et garantir ainsi la reprise du commerce au quatrième trimestre 2020 et au premier trimestre 2021.

Un point de vue partagé par **Damian Müller, Conseiller aux États du canton de Lucerne** :
« Les foires commerciales vivent des rencontres personnelles entre les exposants et les visiteurs. C'est le cas surtout des foires commerciales B2B qui offrent à l'économie suisse des plates-formes de distribution et de communication très diverses qui peuvent être déployées de manière ciblée, en respectant les mesures de protection liées au COVID-19. »

Sans oublier les **foires des métiers** qui ont lieu traditionnellement en automne : ils fournissent à la jeunesse suisse des pistes d'orientation professionnelle et constituent en quelque sorte les fondements d'une bonne santé économique et sociale en Suisse. C'est pourquoi l'association des centres d'exposition suisses, EXPO EVENT, a élaboré un catalogue de mesures détaillé pour la réouverture progressive des foires commerciales et congrès et l'a transmis au Conseil fédéral par le biais d'une lettre ouverte datant du 28 avril 2020.

Le secteur tout entier a été durement frappé par les conséquences du coronavirus. Naturellement, les entreprises ont pris une multitude de mesures pour réduire les coûts témoignant de leur conviction et de leur confiance dans leurs capacités à surmonter ensemble la crise actuelle.

Les centres d'exposition de Suisse, partie intégrante d'EXPO EVENT Swiss LiveCom Association

BERNEXPO
GRUPE

BERNEXPO GROUPE

Jennifer Somm
CEO



MCH Group

Bernd Stadlwieser
CEO MCH Group



Messe Luzern AG

Markus Lauber
Président de la Direction générale



Olma Messen St. Gallen

Adi Stuber
Directeur par intérim



PALEXPO SA.

Claude Membrez
Directeur général



Swiss Convention Centres

Julianne Jammers
Présidente



Easyfairs Switzerland

Roland Brand
Managing Director



Maurer + Salzmann AG

Andreas Künzli
Gérant



MESSEN WEINFELDEN

Gregor Wegmüller
Gérant



ZT Fachmessen AG

André Biland
Directeur

**Communiqué de presse
des centres d'exposition suisses**

EXPO X EVENT

Contact presse

Adrian Erni, Tél. 079 464 64 59, adrian.erni@expo-event.ch

EXPO EVENT

Swiss LiveCom Association

Messeplätze der Schweiz

Kapellenstrasse 14 | Case postale | 3001 Berne

expo-event.ch